

RESPECT OU SOUMISSION, LA DIRECTION A TRANCHÉ :

MISE A PIED D'UN DÉLÉGUÉ SUD POUR NE PAS AVOIR SALUÉ SON CHEF ET POUR AVOIR TENU DES PROPOS IRONIQUES SUITE A LA MORT DU PDG DE TOTAL !

Après des jours de conflit et une déclaration d'accident du travail ponctuée d'un arrêt de travail de 15 jours, le salarié a voulu mettre une distance avec sa hiérarchie.

« Je préfère te dire bonjour oralement et dans les yeux, plutôt qu'avec une poignée de main molle, ce sera plus franc... » lui avait-il dit.

La direction n'a pas désapprouvé la susceptibilité du chef et la sanction est tombée : une journée de mise à pied !



QUE REPROCHE-T-ON EXACTEMENT AU SALARIÉ ?

Outre le fait qu'il ne veuille pas serrer la main de son chef, il aurait été également dans la provocation, après l'hommage médiatique rendu au PDG de TOTAL lors de sa disparition.

Sans revenir sur des propos ironiques externes à RENAULT, tenus en privé, il est hallucinant de les retrouver totalement sortis de leur contexte et présentés comme griefs dans un entretien préalable en vue d'une éventuelle sanction !

Notre direction aurait-elle eu peur d'un amalgame avec notre PDG réputé pour sa gestion économique clairvoyante, son humanisme avec ses salarié(e)s, et sa profonde loyauté à l'égard de ses collaborateur(trice)s.

C'est devenu maintenant une habitude, pour la direction de RENAULT, de s'acharner sur les salarié(e)s en situation de souffrance ; entre autre, lors d'entretiens difficiles avec la hiérarchie.

La direction de Renault n'a pas tiré les leçons des trop nombreux suicides et *burn-outs* de salarié(e)s poussés à bout. Nous, nous ne l'oublions pas !

Le dialogue social n'est rien d'autre que le miroir de cette épouvantable gestion du personnel.

Alors, faut-il réécrire le règlement intérieur pour édifier la poignée de main en pratique quotidienne ?

Ça va être compliqué pour quelques-uns !

- Ceux qui, au nom de leur religion, refusent de serrer la main de leurs collègues féminines !
- Ceux qui, sous prétexte de gastro ou d'un autre motif sanitaire, préfèrent les saluts lointains !
- Ceux qui, chefs ou pas chefs, évitent bien soigneusement de faire le tour des bureaux le matin !

Seules gagnantes : ces femmes qui subissent malgré elles un léchage de joue non réclamé !

Dans le ridicule, profitons de la nouvelle réorganisation pour aller encore plus loin :

- Tous les matins, 10mn de gym obligatoire sous la houlette de Tony Parker !
- A 9h, lever du drapeau RENAULT et courbette devant le portrait géant de notre PDG !

Et lorsque le serrage de mains sera démodé, inclinaison du torse dans un angle vers le bas proportionnel au niveau hiérarchique de la personne saluée !

Façon NISSAN...

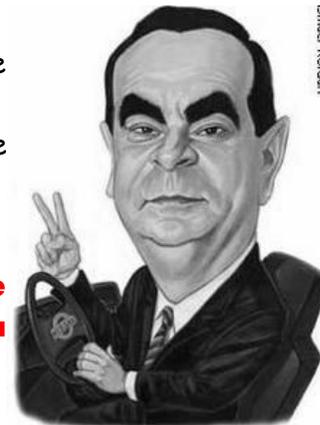
La direction brandit l'autoritarisme pour éradiquer cette fâcheuse tendance qu'ont les salarié(e)s français à ironiser, contester et au final à discuter sans cesse les ordres !

Au-delà des motifs reprochés au salarié sanctionné, ce qui déplaît à la direction, c'est son engagement en tant qu' élu et la volonté d'exercer son mandat.

Rien d'efficace n'a été mis en place dans l'organisation de son travail pour en tenir compte.

Pourtant, l'entreprise est tenue d'aménager la charge de travail des élu(e)s. Mais au Technocentre, cela se fait très peu sauf pour les syndicats collaborateurs, dont les membres quasi permanents, échappent à la hiérarchie et même à leurs propres collègues de travail.

Restent les moins actifs d'entre eux, pour eux, pas trop de problème ; ces élu(e)s fantoches présent(e)s sur les listes électorales mais partis en Dispense d'Activité, absent(e)s de toujours aux réunions de délégués du personnel...



S'IL DOIT Y AVOIR UNE SANCTION, C'EST À LA DIRECTION QU'IL FAUT L'INFLIGER !

SUD n'acceptera jamais cette entrave aux droits syndicaux et réclame la suppression de cette sanction !

Une réponse disproportionnée et ridicule qui n'a que l'intimidation pour seul objectif.

Qu'est-ce qui est le plus caricatural : un hiérarchique zélé qui monte en épingle une situation décalée ou la volonté d'une direction qui refuse de jouer la carte de l'intelligence et de l'apaisement ?

Cette escalade paraît bien médiocre au regard de l'appel à la minute de silence que cette même direction d'établissement avait proposé dans une compassion inhabituelle le 8 Janvier pour les victimes de Charlie Hebdo, pour la liberté de la presse et la liberté d'expression.

Nous sommes sur un site où les licenciements se sont multipliés par 2 entre 2012 et 2013. Les sanctions pleuvent tandis que les démissions culminent avec 400 départs sur les 3 dernières années... Les suicides se perpétuent au point que l'inspection du travail dénonce de graves discriminations auprès du procureur de la République de Versailles.

Au lieu de renforcer son ingénierie, la direction joue avec l'explosion sociale et pousse son personnel dehors, la désorganisation sur les futurs projets devient très préoccupante. Concernant notre élu, le véritable élément à charge, ne serait-il pas qu'il soit un délégué SUD engagé au nom des salariés et qu'il n'a pas sa langue dans sa poche ?



La liberté d'expression est une notion qui reste à imposer aussi chez RENAULT.

Venez-vous documenter, nous interroger. Ne restez pas isolés ! Partageons nos expériences. Permanence tous les mardis midi au local Syndical, bâtiment logistique 1^{er} étage.